

Vos questions / nos réponses

Comment aider un proche dépendant à la cocaïne, qui le renie ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 20/02/2014 11:18

Bonjour,

Je me permets de vous envoyer un mail car je ne sais plus quoi faire pour aider un proche qui est dépendant à la cocaïne depuis un an environ.

Tout à commencé il y a environ deux ans par des prises occasionnelles, puis fréquentant le monde de la nuit les prises ont augmentées, l'accès à la cocaïne étant simple et presque "normal" dans cette univers. Aujourd'hui, les prises sont loin d'être occasionnelles ou réservées pour le weekend, quand on lui propose de l'aide il la refuse protestant pouvoir arrêter à tout moment et être en aucun cas dépendant alors que c'est loin d'être le cas. Nous ne savons plus quoi faire, car il a 26 ans et nous ne pouvons pas le forcer. Il a désormais des problèmes financiers, a fait de la garde à vue dans une affaire de trafic de drogue (qui n'a pas donnée suite mais il a interdiction de fréquenté des lieux et des personnes...), il se repli sur lui même tout en continuant à renier sa dépendance.

Ne savant plus quoi faire et ayant vraiment peur que cette dépendance entraîne des incidences irrémédiabes, je vous demande de l'aide.

Merci.

Mise en ligne le 20/02/2014

Bonjour,

Aider un proche qui a un problème de consommation de drogues n'est pas toujours facile, d'autant plus lorsque ce dernier le nie. Vous évoquez sa dépendance, ainsi que les "incidences irrémédiabes" qu'elle pourrait entraîner. Au delà de tout cela, il semble être important de prendre en compte avant tout sa souffrance psychologique, ou plus précisément les raisons qui l'amènent ainsi à consommer.

Ses prises de drogues régulières ainsi que sa possible dépendance peuvent avoir certaines conséquences, comme cela a par exemple été le cas avec la justice, mais ne peuvent pas expliquer à elles seules tous les problèmes que vous décrivez. Si le sujet de ses prises de cocaïne n'amène pas le dialogue que vous souhaiteriez avoir avec lui, peut-être serait-il plus adapté de parler de son mal-être, du fait qu'il s'isole. Ses prises de drogues ne sont que la conséquence, au moins en partie, de tout cela. Tentez d'être à l'écoute à des

moments qui vous semblent être opportuns, où vous le sentez plus disposé à se confier. C'est en identifiant avec lui ses difficultés que vous pourrez alors le questionner sur ce qui pourrait l'aider, le fait d'arrêter la cocaïne ne pouvant certainement pas tout régler.

Ce dialogue peut s'avérer être difficile à instaurer, d'autant plus que vous n'indiquez pas les liens qui vous unissent, et le type de relation que vous avez habituellement, ce qui peut avoir une forte influence sur la manière dont vous pouvez tenter de l'aider. Sachez que si vous en ressentez le besoin, vous pouvez nous contacter par téléphone, ce qui pourra permettre de vous conseiller de manière plus approfondie sur la conduite à tenir. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Enfin, nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées d'un centre de soins où des professionnels tels que des psychologues par exemple, proposent un soutien pour les personnes de l'entourage de consommateurs, gratuitement et confidentiellement.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA-CAARUD Oppelia VRS 41

6, rue de la Mare
41000 BLOIS

Tél : 02 54 45 46 50

Site web : www.oppelia.fr

Accueil du public : CSAPA lundi et jeudi 9-13h 14-18h mardi 9-13h 16h15-18h30 mercredi 9-12h30 vendredi 9-13h 14-18h30 - CAARUD lun14-17h (collectif) mar 9-12h (collectif) mer 14-17h (individuel) jeudi 9-12h (collectif) ven 9h30-12h30 (individuel) 14-17h (collectif)

Substitution : Mardi de 9h à 12h45 et de 16h à 18h45, Vendredi de 9h à 12h45 et de 16h à 18h15

Consultat° jeunes consommateurs : Le CSAPA assure une CJC avec une psychologue dans son antenne de Romorantin le vendredi après-midi de 13h30 à 17h30.

Service mobile : une équipe mobile du CAARUD quadrille tout le département pour mettre à disposition du matériel stérile et des informations. orientation des usagers au gré des besoins.

[Voir la fiche détaillée](#)